

UE - TUNISIE

Sous-comité "Industrie, Commerce et Services"

15-16 décembre 2016 - Bruxelles

Conclusions opérationnelles

Suivi des conclusions du dernier sous-comité : Les deux parties ont noté avec satisfaction la mise en œuvre des conclusions opérationnelles du dernier sous-comité commerce industrie et service tenu à Tunis le 10 février 2016 dont notamment : l'organisation des vidéoconférences sur les conditions d'importation de pommes en Tunisie, les perspectives de coopération entre les deux parties en matière du commerce électronique et du protection du consommateur, ainsi que l'adhésion de la Tunisie au Entreprise Europe Network.

Réunion avec la société civile: Les deux parties ont procédé à un débriefing sur les consultations avec la société civile qui ont précédé les réunions des sous-comités et qui ont eu lieu à Tunis et à Bruxelles le 13 décembre 2016. Les deux parties ont souligné l'importance de poursuivre ce dialogue dans le futur.

Echanges commerciaux: Les deux parties ont échangé les statistiques sur l'évolution des échanges commerciaux bilatéraux et avec le reste du monde. La Tunisie a rappelé son intérêt à diversifier ses exportations vers l'UE. L'UE a fait part de sa disposition à partager avec la Tunisie son expérience en matière de politiques d'internationalisation des PME.

Etat des lieux sur les accords en cours: Suite aux remarques de la Tunisie sur l'opportunité d'intensifier la coopération tripartite UE-Tunisie-Afrique sub-saharienne, l'UE enverra des informations sur les négociations en cours avec les pays Africains dans le cadre des Accords de Partenariat Economiques.

Climat d'investissement: La Tunisie a présenté la nouvelle loi sur l'investissement. L'UE a souligné l'importance du climat d'investissement stable qui favorise les investissements. La partie tunisienne a pris note du souhait de l'UE d'être informée sur l'état d'avancement de l'adoption des décrets d'application.

L'UE a souligné l'intérêt des investisseurs européens concernant l'assouplissement des conditions de création des sociétés commerciales en Tunisie.

Communication conjointe du 29 septembre 2016: L'UE a présenté les propositions en matière commerciale contenues dans la Communication du 29 septembre 2016.

Les deux parties ont souligné que l'ALECA reste un élément essentiel dans leurs relations commerciales et ont convenu d'œuvrer conjointement à accélérer le rythme de négociations de cet accord.

- Concernant l'anticipation de l'entrée en vigueur des concessions agricoles de la part de l'UE, la partie européenne a précisé que ces concessions seront accordées dans le cadre des négociations ALECA. La partie tunisienne a pris note de cette précision.
- La Tunisie a demandé à l'UE de tenir compte de son intérêt pour l'augmentation du contingent tarifaire de certains produits dont notamment les conserves de sardines.
- La Tunisie a demandé l'assouplissement des règles d'origine au niveau bilatéral. L'UE a demandé le soutien de la Tunisie en vue de la finalisation du processus de révision des règles d'origine Pan EuroMed. Les deux parties ont convenu d'organiser une visite conjointe des services compétents de la Commission européenne en Tunisie au début de mois de février 2017 afin de discuter le suivi des aspects liés aux règles d'origine contenus dans la Communication.
- Les deux parties ont également discuté des aspects sectoriels liés au commerce dans la Communication et se sont accordés de mettre en œuvre les actions adéquates relatives au suivi.

SPG: L'UE a pris note de la requête de la Tunisie d'être réintégrée dans le système SPG, ou toute autre mesure qui aurait un effet équivalent sur ses exportations vers l'UE. L'UE a rappelé les conditions d'éligibilité précises définies dans la réglementation SPG. La Tunisie communiquera des informations permettant une meilleure compréhension des difficultés auxquelles sont confrontés les exportateurs tunisiens suite à la sortie de la Tunisie du régime SPG.

Importation des animaux vivants d'espèce bovine : L'UE a demandé des clarifications sur une possible interdiction de l'importation de veaux d'engraissement ainsi que des viandes rouges congelées et réfrigérées en Tunisie depuis début 2016. La Tunisie a pris note et répondra dans les meilleurs délais.

Adaptation de l'Accord d'Association: L'UE a rappelé son courrier du 23 décembre 2015 concernant l'adaptation de l'Accord d'Association Tunisie-UE suite à l'adhésion de la Croatie à l'UE. La Tunisie enverra une réponse à ce courrier dans les meilleurs délais.

SPS établissements d'exportation des produits de la pêche: La partie tunisienne a recommandé la réduction des délais liés à l'actualisation des listes des établissements tunisiens et des zones de production agréés à exporter les produits de pêche vers l'UE. L'UE a pris note de la demande tunisienne et enverra une réponse dans les meilleurs délais.

Importation de pommes: L'UE a posé des questions sur l'interdiction de l'importation des pommes de l'UE vers la Tunisie et a demandé de lui communiquer le résultat de son analyse de risque phytosanitaire dans les meilleurs délais afin de rétablir les exportations européennes de pommes.

Produits pharmaceutiques: La Tunisie a pris note des informations fournies par l'EU quant aux difficultés rencontrées par les exportateurs européens de produits pharmaceutiques et de son souhait d'être informée de la suite du dialogue public-privé sur le secteur pharmaceutique.

Importation de pneus et des carreaux de céramique: La Tunisie a apporté des clarifications quant aux préoccupations européennes relatives aux exportations de ces deux produits vers la Tunisie. Des réunions techniques seront organisées pour discuter davantage de ces questions.

Enquêtes de sauvegarde : La Tunisie a pris note de la demande européenne de clôturer formellement les trois enquêtes de sauvegarde ouvertes par la Tunisie- sur les panneaux MDF, bouteilles en verre et les carreaux céramique. Les deux parties ont convenu de se concerter sur cette question en vertu de l'Article 27 de l'Accord d'Association afin de trouver une solution satisfaisante pour les deux parties.

Avance d'impôt : La Tunisie a pris note des préoccupations de l'UE quant à l'impact de l'avance sur impôt à l'importation sur la facilitation des importations en provenance de l'UE. L'UE a demandé une réunion avec les autorités tunisienne compétentes pour la question.

Contrôle techniques à l'importation: La Tunisie a présenté les réformes en cours en matière du contrôle technique à l'importation et la surveillance du marché. L'UE et la Tunisie continueront à échanger les expériences sur ces questions, notamment sur le passage d'un système axé sur le contrôle ex-ante à un système basé sur la surveillance du marché.

Règlements de différends : Les deux parties ont convenu de procéder à l'échange des listes d'experts prévues par le protocole sur le règlement de différends au cours du premier semestre 2017.

La coopération technique et financière: La partie européenne a présenté les différents cadres et mécanismes d'assistance technique et financière européenne, y compris pour accompagner les négociations et la mise en œuvre de l'ALECA. La Tunisie a donné un aperçu sur ses besoins en matière d'appui financier notamment en ce qui concerne :

- la reconduction du programme PCAM ;
- la mise en œuvre d'une stratégie de développement et de diversification des exportations tunisiennes ;
- des projets du jumelage pour le Ministère de l'industrie et du commerce et pour la SOTUMAG ;
- la mise en œuvre de la loi sur l'investissement pour l'instance tunisienne de l'investissement.

L'UE a invité la Tunisie de soumettre des propositions plus détaillées.

Notifications à l'OMC : Les deux parties ont convenu de poursuivre l'échange d'informations et la coopération sur les questions liées au système commercial multilatéral notamment en matière des OTC et de facilitation du commerce. Les deux parties ont rappelé l'importance des notifications à l'OMC des projets réglementaires dans le domaine des obstacles non tarifaires au commerce.

Coopération industrielle: La Tunisie a présenté les actions réalisées et entamées durant l'année 2016 en matière de mise en œuvre des recommandations du Small Business Act et de coopération dans le cadre de l'Europe Enterprise Network (EEN). La Tunisie a également présenté les principaux axes stratégiques sur lesquels elle souhaite renforcer la coopération durant l'année 2017 dans le cadre du SBA et EEN et qui répondent aux priorités nationales du pays.

ACAA : Les deux parties ont rappelé les points soulevés lors de la dernière réunion Euromed tenue le 8 décembre 2016 du groupe de travail sur la Standardisation à Bruxelles, à savoir: l'utilité de pouvoir lancer rapidement les évaluations TAIEX sur la « *gap analysis* » sur la réglementation qui doit être mise en place et l'analyse d'impact sur les secteurs concernés et l'importance d'avoir des contacts plus réguliers sur cette question, et se sont mis d'accord de continuer le dialogue structuré sur les ACAAs.

La Tunisie et l'UE ont discuté de l'offre de l'UE d'organiser un dialogue sectoriel sur l'industrie textile avec la participation du secteur privé. Les détails seront possiblement discutés en 2017 pendant la mission conjointe des services de la Commission européenne en Tunisie du mois de février.
